



TG/248/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 2007-03-28

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

<p>MILLET COMMUN</p> <p>Code UPOV : PANIC_MIL</p> <p><i>Panicum miliaceum L.</i></p>

*

PRINCIPES DIRECTEURS
POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN
DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Panicum miliaceum L.</i>	Common Millet	Millet commun, Panic millet, Panic faux millet	Rispenhirse	Mijo común

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec le document TG/1/3, intitulé "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité, de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" (ci-après dénommé "introduction générale") et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS.....	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4 Protocole d'essai	3
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	3
3.6 Essais supplémentaires.....	3
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	3
4.1 Distinction.....	3
4.2 Homogénéité	3
4.3 Stabilité	3
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	3
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	3
6.1 Catégories de caractères.....	3
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	3
6.3 Types d'expression.....	3
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	3
6.5 Légende.....	3
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	3
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	3
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères	3
8.2 Explications portant sur certains caractères	3
8.3 Code décimal pour les phases de croissance des céréales	3
9. BIBLIOGRAPHIE.....	3
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	3

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Panicum miliaceum* L. de la famille des *Poaceae*.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences, et des panicules doivent aussi être remises si l'autorité compétente le demande.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

Semence : 1 kg; et
Panicules (le cas échéant) : 100.

2.4 Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur. Les panicules doivent contenir des semences viables en nombre suffisant pour planter un rang de plantes permettant d'effectuer les observations.

2.5 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.6 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Le stade optimal de développement pour l'observation de chaque caractère est indiqué par un nombre dans la deuxième colonne du tableau des caractères. Les stades de développement correspondant à chaque nombre sont décrits à la fin du chapitre 8.3.

3.3.3 La méthode recommandée pour l'observation du caractère est indiquée par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

- MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.4.2 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 1000 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux ou plusieurs répétitions.

3.4.3 Panicules-lignes : si des essais sur des panicules-lignes sont conduits, ils doivent porter sur 100 panicules-lignes au moins.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Parcelles en ligne : pour l'évaluation de l'homogénéité sur parcelles en ligne, il faut appliquer une norme de population de 0,1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 1000 plantes, 3 plantes hors-type sont tolérées.

4.2.3 Panicules-lignes simples : pour l'évaluation de l'homogénéité sur panicules-lignes simples, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 100 panicules-lignes, 3 lignes hors-type sont tolérées.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Époque de l'apparition de la panicule (caractère 9)
- (b) Plante : hauteur naturelle (caractère 10)
- (c) Panicule : angle des ramifications (caractère 11)
- (d) Glume : pigmentation anthocyanique (caractère 21)
- (e) Grain : couleur (caractère 25)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS : voir le chapitre 3.3.3

(a) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

56-92 Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.3)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	56-59 VG	Flag leaf: attitude of blade	Dernière feuille : port du limbe	Oberstes Blatt: Haltung der Blattspreite	Hoja bandera: porte del limbo	
(+)						
PQ	erect	dressé	aufrecht	erecto	Saratovske 8	1
	semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Kyivske 87, Veselopodilske 16	3
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Kyivske 96, Myronivske 51	5
	semi-drooping	demi-retombant	halbüberhängend	semidescendente	Voronizke 899	7
2.	56-59 VG	Flag leaf: anthocyanin coloration	Dernière feuille : pigmentation anthocyanique	Oberstes Blatt: Anthocyanfärbung	Hoja bandera: coloración antociánica	
(*)						
QL	absent	absente	fehlend	ausente	Sonyachne	1
	present	présente	vorhanden	presente	Lilove	9
3.	56-59 VG	Flag leaf: intensity of anthocyanin coloration	Dernière feuille : intensité de la pigmentation anthocyanique	Oberstes Blatt: Intensität der Anthocyanfärbung	Hoja bandera: intensidad de la coloración antociánica	
(*)						
QN	weak	faible	gering	débil	Lilove, Veselopodolyanske 305	3
	medium	moyenne	mittel	media	Veselopodolyanske 403	5
	strong	forte	stark	fuerte	Irtyskske 201	7
4.	56-59 MS	Flag leaf: length	Dernière feuille : longueur	Oberstes Blatt: Länge	Hoja bandera: longitud	
QN	short	courte	kurz	corta	Charivne, Veselopodilske 16,	3
	medium	moyenne	mittel	media	Kyivske 87, Myronivske 51	5
	long	longue	lang	larga	Kharkivske 71	7

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
5.	56-59 MS	Flag leaf: width	Dernière feuille : largeur	Oberstes Blatt: Breite	Hoja bandera: anchura	
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	Kharkivske 10, Omske 9	3
	medium	moyenne	mittel	media	Novo Kyivske 01, Veselopodolyanske 16	5
	broad	large	breit	ancha	Kharkivske 86, Omriyane	7
6.	70-79 MS	Stem: number of nodes	Tige : nombre de noeuds	Halm: Anzahl Knoten	Tallo: número de nudos	
QN	very few	très petit	sehr gering	muy bajo	Omske 9	1
	few	petit	gering	bajo	Kyivske 96, Myronivske 51	3
	medium	moyen	mittel	medio	Kharkivske 86, Novo Kyivske 01 Veselopodilske 16	5
	many	grand	groß	alto	Kharkivske kormove	7
7. (* (+)	70-79 VG/ MS	Stem: length of upper internode	Tige : longueur de l'entre-nœud supérieur	Halm: Länge des oberen Internodiums	Tallo: longitud del entrenudo superior	
QN	short	court	kurz	corto	Veselopodolyanske 534	3
	medium	moyen	mittel	medio	Myronivske 51, Novo Kyivske 01, Slobozhanske	5
	long	long	lang	medio	Charivne, Kharkivske 72	7
8. (+)	70-79 VG/ MS	Stem: thickness of internode	Tige : épaisseur de l'entre-nœud	Halm: Dicke des Internodiums	Tallo: grosor del entrenudo	
QN	thin	mince	dünn	delgado	Omske	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Veselopodolyanske 632	5
	thick	épaisse	dick	grueso	Myronivske 94, Veselopodilske 16	7

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
9. (*)(+)	MG	Time of panicle emergence	Époque de l'apparition de la panicule	Zeitpunkt des Rispenschiebens	Época de emergencia de la panícula	
QN	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Omske 9	1
	early	précoce	früh	temprana	Kyivske 96	3
	medium	moyenne	mittel	media	Kharkivske 56	5
	late	tardive	spät	tardía	Kharkivske kormove	7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Illichovske	9
10. (*)(+)	81-92 MG	Plant: natural height	Plante : hauteur naturelle	Pflanze: natürliche Höhe	Planta: altura	
QN	short	basse	niedrig	baja	Karlik 305, Orlovskiy karlik	3
	medium	moyenne	mittel	media	Kharkivske 86, Kyivske 96	5
	long	haute	hoch	alta	Kharkivske 57, Veselopodilske 16	7
11. (*)(+)	65-69 VG	Panicle: angle of branches	Panicule : angle des ramifications	Rispe: Winkel der Seitenäste	Panícula: ángulo de las ramas	
QN	very acute	très aigu	sehr spitz	muy agudo	Pikulovyske	1
	moderately acute	moyennement aigu	mäßig spitz	moderadamente agudo		2
	right angle	angle droit	rechtwinklig	recto	Chornomorske	3
	moderately obtuse	moyennement obtus	mäßig stumpf	moderadamente obtuso	Kyivske 87, Veselopodilske 16	4
	very obtuse	très obtus	sehr stumpf	muy obtuso	Omske 9	5

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
12. 65-69	Panicle: attitude	Panicule : port	Rispe: Haltung	Panícula: porte		
(*) (+)	VG					
PQ	erect	dressé	aufrecht	erecta	Omske 9	1
	semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecta	Charivne, Veselopodolyanske 305-54	2
	moderately drooping	moyennement retombant	leicht überhängend	moderadamente colgante	Kyivske 96	3
	strongly drooping	fortement retombant	stark überhängend	fuertemente colgante	Kharkivske 57	4
13. 65-69	Panicle: length	Panicule : longueur	Rispe: Länge (ohne	Panícula: longitud		
(+)	MS (excluding peduncle)	(pédoncule non compris)	Blütenstandsstiel	(excluido el pedúnculo)		
QN	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Pikulovyske	1
	short	courte	kurz	corta	Charivne	3
	medium	moyenne	mittel	media	Kyivske 96	5
	long	longue	lang	larga	Myronivske 94, Novokyivske 01	7
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Kyivske 87, Veselopodolyanske 176	9
14. 65-69	Panicle: width	Panicule : largeur	Rispe: Breite	Panícula: anchura		
(+)	MS					
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	Kharkivske 57, Novokyivske 01	3
	medium	moyenne	mittel	media	Myronivske 94, Slobozhanske	5
	broad	large	breit	ancha	Kyivske 87, Veselopodolyanske 305-54	7
15. 65-69	Panicle: density	Panicule : densité	Rispe: Dichte	Panícula: densidad		
(*) (+)	VG					
QN	lax	lâche	locker	laxa	Myronivske 51	3
	medium	demi-lâche	mittel	media	Charivne	5
	dense	dense	dicht	densa	Pikulovyske	7

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
16.	65-69 VG	Panicle: degree of curvature of lateral branches	Panicule : degré de courbure des ramifications latérales	Rispe: Grad der Krümmung der Seitenäste	Panícula: grado de curvatura de las ramas laterales	
(+)						
QN	absent or very weak	nul ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Charivne	1
	weak	faible	gering	débil	Raduha, Kharkivske 71	3
	medium	moyen	mittel	media	Novokyivske 01, Slobozhanske	5
	strong	fort	stark	fuerte	Kharkivske 31, Myronivske 51	7
	very strong	très fort	sehr stark	muy fuerte	Veselopodolyanske 38	9
17.	65-69 VG	Panicle: number of pillows	Panicule : nombre de coussins	Rispe: Anzahl Kissen	Panícula: número de almohadillas	
(+)						
QN	none or very few	aucun ou très peu	fehlend oder sehr gering	nulo o muy bajo	Charivne, Omriyane	1
	few	peu	gering	bajo	Myronivske 51, Novokyivske 01	3
	medium	moyennement nombreux	mittel	medio	Sredneruske	5
	many	nombreux	groß	alto	Imunne 366, Zoryane	7
	very many	très nombreux	sehr groß	muy alto	Syayvo, Veselopodolyanske 632	9
18.	65-69 VG	Panicle: length of primary branches	Panicule : longueur des ramifications principales	Rispe: Länge der Äste erster Ordnung	Panícula: longitud de las ramas primarias	
(+)						
QN	very short	très courtes	sehr kurz	muy cortas	Pikulovytske	1
	short	courtes	kurz	cortas	Charivne, Kharkivske 86	3
	medium	moyennes	mittel	medias	Myronivske 51, Veselopodilske 16	5
	long	longues	lang	largas	Slobozhanske, Veselopodolyanske 176	7
	very long	très longues	sehr lang	muy largas	Voronizhske 884	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
19. 81-92	Spikelet: shape	Épillet : forme	Ährchen: Form	Espiguilla: forma		
(*) (+)	VG					
QN	narrow elliptic	elliptique étroite	schmal elliptisch	elíptica estrecha	Sonyachne	1
	broad elliptic	elliptique large	breit elliptisch	elíptica ancha	Lilove, Veselopodolyanske 176	2
	circular	circulaire	kreisförmig	circular	Charivne	3
20. 80-92	Spikelet: intensity of yellow color	Épillet : intensité de la couleur jaune	Ährchen: Intensität der Gelbfärbung	Espiguilla: intensidad del color amarillo		
VG						
QN	light	claire	hell	claro	Raduha	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Sonyachne	5
	dark	foncée	dunkel	oscuro	Kyivske 96	7
21. 70-79	Glume: anthocyanin coloration	Glume : pigmentation anthocyanique	Hüllspelze: Anthocyanfärbung	Gluma: coloración antociánica		
(*)	VG					
QN	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy ausente	Myronivske 51	1
	weak	faible	gering	débil	Veselopodolyanske 403	3
	medium	moyenne	mittel	media	Podolyanske 24/273	5
	strong	forte	stark	fuerte	Lilove	7
22. 60-65	Stigma: color	Stigmate : couleur	Narbe: Farbe	Estigma: color		
VG						
QL	light pink	rose clair	hellrosa	rosa claro	Kharkivske 31, Kyivske 96	1
	violet	violet	violett	violeta	Lilove	2
23. 90-92	Grain: size	Grain : taille	Korn: Größe	Grano: tamaño		
(*) (+)	MS					
QN	small	petite	klein	pequeño	Omske 9	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Myronivske 51, Syayvo	5
	large	grande	groß	grande	Kyivske 96, Veselopodolyanske 176	7
	very large	très grande	sehr groß	muy grande	Horlinka	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
24.	90-92 Grain: shape (*) VG (+)	Grain : forme	Korn: Form	Grano: forma		
QN	narrow elliptic	elliptique étroite	schmal elliptisch	elíptica estrecha	Kostiantynivske	1
	broad elliptic	elliptique large	breit elliptisch	elíptica ancha	Kyivske 87, Kyivske 96, Myronivske 51, Myronivske 94	2
	circular	circulaire	kreisförmig	circular	Charivne, Novokyivske, Veselopodolyanske 63201	3
25.	90-92 Grain: color (*) VG	Grain : couleur	Korn: Farbe	Grano: color		
PQ	white	blanc	weiß	blanco	Tonkoplivchaste 048	1
	whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino	Novokyivske 01	2
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro	Veselopodolyanske 38	3
	medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio	Myronivske 51	4
	dark yellow	jaune foncé	dunkelgelb	amarillo oscuro	Saratovske 2	5
	golden	doré	goldfarben	dorado	Zolotyste	6
	light red	rouge clair	hellrot	rojo claro	Tavriyske	7
	medium red	rouge moyen	mittelrot	rojo medio	Lilove	8
	dark red	rouge foncé	dunkelrot	rojo oscuro	Veselopodolyanske 305-54	9
	red brown	rouge-brun	rotbraun	marrón rojizo	Chornosimyanne 1	10
	brown	brun	braun	marrón	Amurske mistseve	11
	black	noir	schwarz	negro	Hexiaoyingmizi	12
26.	90-92 Grain: presence of VG spotting	Grain : taches	Korn: Vorhandensein von Flecken	Grano: presencia de manchas		
QL	absent	absentes	fehlend	ausentes	Denkivske, Lana	1
	present	présentes	vorhanden	presentes	Charivne	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
27.	90-92 VG	Grain: size of spots	Grain : taille des taches	Korn: Größe der Flecken	Grano: tamaño de las manchas	
QN	small	petites	klein	pequeño	Skhidne	3
	medium	moyennes	mittel	medio	Omriane, Zolushka	5
	large	grandes	groß	grande	Charivne	7
28.	90-92 MG (*)	Weight per 1000 grains	Grain : poids de 1000 grains	Tausendkorn-gewicht	Peso de 1.000 granos	
QN	very low	très petit	sehr niedrig	muy pequeño	Tonkoplivchaste 048	1
	low	petit	niedrig	pequeño	Ostrohovske 9	3
	medium	moyen	mittel	medio	Sonyachne	5
	high	grand	hoch	grande	Kharkivske 86, Myronivske 51,	7
	very high	très grand	sehr hoch	muy grande	Kyivske 96, Veselopodilske 16	9
29.	90-92 VG (*)	Kernel (not polished): color	Cerneau (non poli) : couleur	Nacktes Korn (nicht poliert): Farbe	Cariópside (sin pulir): color	
QN	(a) whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino	Veselopodolyanske 176	1
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro	Kyivske 96	2
	medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio	Omriyane	3
30.	92 VG (+)	Kernel: intensity of brown color of hilum	Cerneau : intensité de la couleur brune du hile	Nacktes Korn: Intensität der Braunfärbung des Nabels	Cariópside: intensidad del color marrón del hilo	
QN	(a) light	claire	hell	claro	Sonyachne	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Myronivske 51	5
	dark	foncée	dunkel	oscuro	Novokyivske 01	7
31.	92 VG (+)	Kernel: type of endosperm	Cerneau : type d'endosperme	Nacktes Korn: Typ des Endosperms	Cariopse: tipo de endosperma	
QL	(a) waxy	cireux	wachsig	ceroso		1
	non waxy	non cireux	nicht wachsig	no ceroso		2

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
32. 57-59 VS	Resistance to smut (<i>Sporisorium destruens</i>: Yank)	Résistance au charbon (<i>Sporisorium destruens</i>)	Resistenz gegen Brand (<i>Sporisorium destruens</i>: Brand an Rispenhirse)	Resistencia al hongo (<i>Sporisorium destruens</i>: Yank)		
32.1	Race 1	Race 1	Pathotyp 1	Raza 1		
QN	susceptible	sensible	anfällig	sensible	Raduha	1
	moderately resistant	modérément résistant	mäßig resistant	moderadamente resistente		2
	highly resistant	très résistant	hoch resistant	muy resistente	Myronivske 51	3

32.2	Race 2	Race 2	Pathotyp 2	Raza 2		
QN	susceptible	sensible	anfällig	sensible	Novokyivske 01	1
	moderately resistant	modérément résistant	mäßig resistant	moderadamente resistente		2
	highly resistant	très résistant	hoch resistant	muy resistente	Myronivske 51	3

32.3	Race 3	Race 3	Pathotyp 3	Raza 3		
QN	susceptible	sensible	anfällig	sensible	Kharkivske 56	1
	moderately resistant	modérément résistant	mäßig resistant	moderadamente resistente		2
	highly resistant	très résistant	hoch resistant	muy resistente	Myronivske 51	3

32.4	Race 4	Race 4	Pathotyp 4	Raza 4		
QN	susceptible	sensible	anfällig	sensible	Kyivske 87	1
	moderately resistant	modérément résistant	mäßig resistant	moderadamente resistente		2
	highly resistant	très résistant	hoch resistant	muy resistente	Myronivske 51	3

32.5	Race 5	Race 5	Pathotyp 5	Raza 5		
QN	susceptible	sensible	anfällig	sensible	Kyivske 87	1
	moderately resistant	modérément résistant	mäßig resistant	moderadamente resistente		2
	highly resistant	très résistant	hoch resistant	muy resistente	Myronivske 51	3

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielsorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
32.6	Race 6	Race 6	Pathotyp 6	Raza 6		
QN	susceptible	sensible	anfällig	sensible	Kyivske 87	1
	moderately resistant	modérément résistant	mäßig resistent	moderadamente resistente		2
	highly resistant	très résistant	hoch resistent	muy resistente	Myronivske 51	3

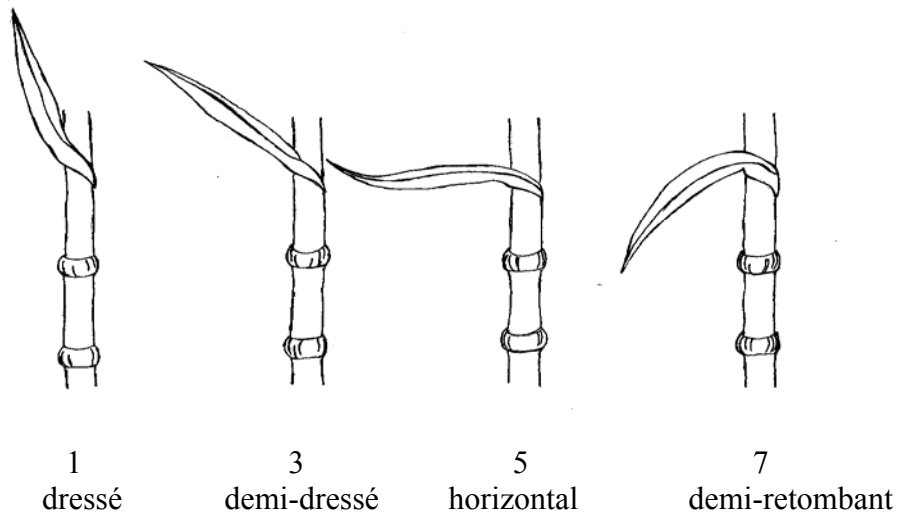
8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

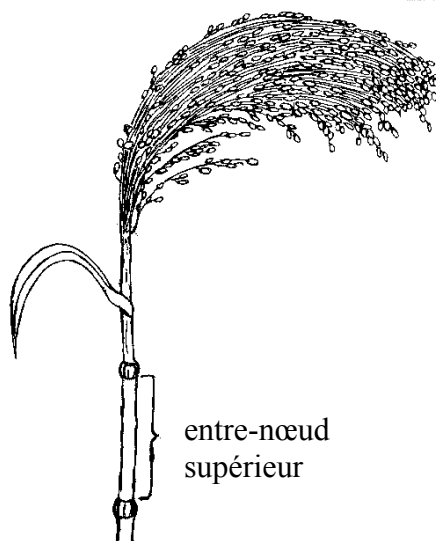
(a) À observer sur les grains décortiqués sans polissage.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Dernière feuille : port du limbe

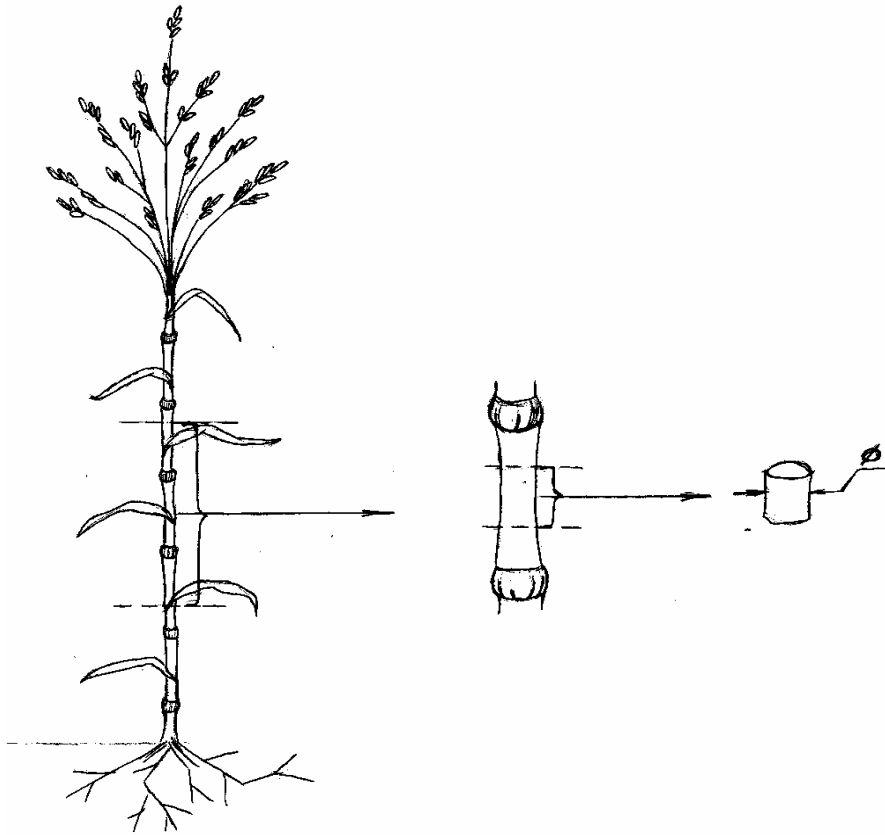


Ad. 7 : Tige : longueur de l'entre-nœud supérieur



Ad. 8 : Tige : épaisseur de l'entre-nœud

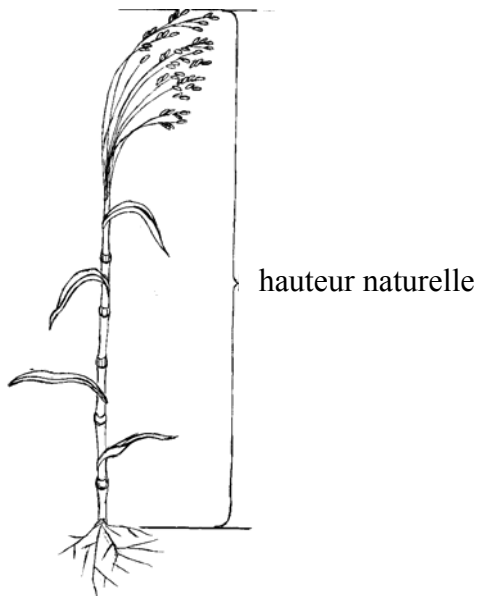
À observer dans le tiers moyen de la plante.



Ad. 9 : Époque de l'apparition de la panicule

L'époque de l'apparition de la panicule est celle où le premier épillet est visible dans 50% des plantes.

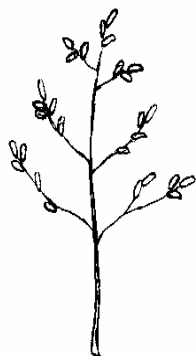
Ad. 10 : Plante : hauteur naturelle



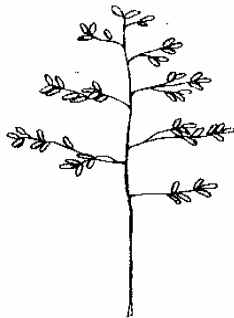
Ad. 11 : Panicule : angle des ramifications



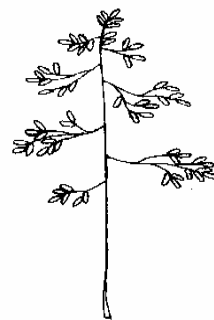
1
très aigu



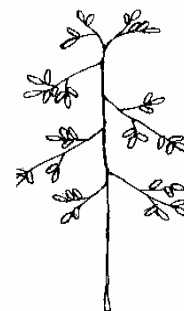
2
moyennement aigu



3
angle droit

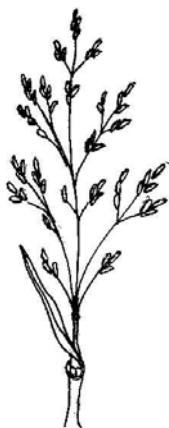


4
moyennement obtus



5
très obtus

Ad. 12 : Panicule : port



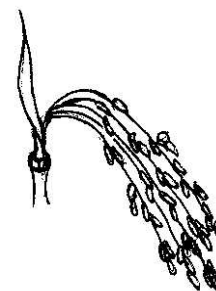
1
dressé



2
demi-dressé



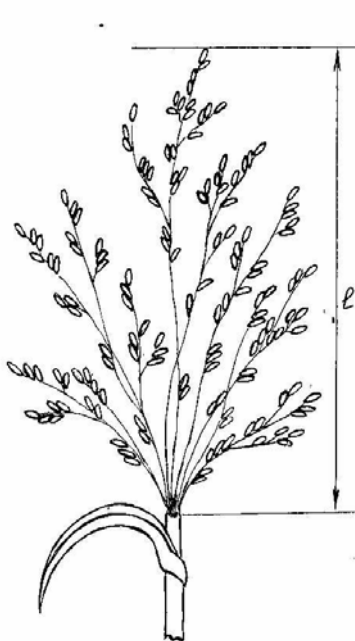
3
moyennement retombant



4
fortement retombant

Ad. 13 : Panicule : longueur (pédoncule non compris)

Ad. 14 : Panicule : largeur



À observer sur 20 panicules récoltées sur une table.

Ad. 15 : Panicule : densité

La densité de la panicule est déterminée par la division du nombre des ramifications principales dans la longueur d'un axe principal de la panicule.



3
lâche

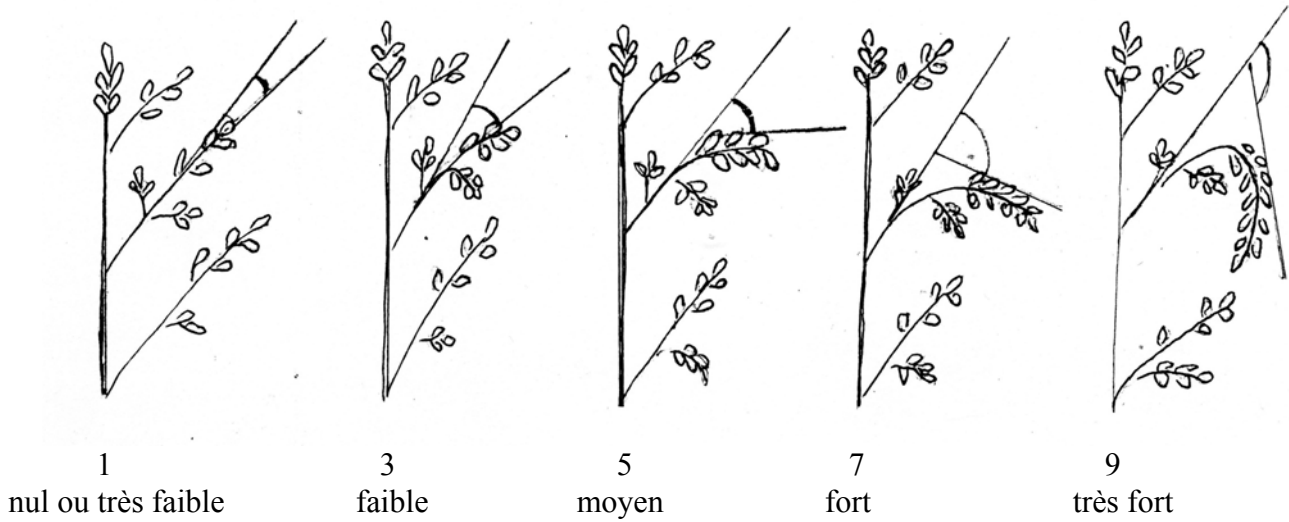


5
demi-lâche

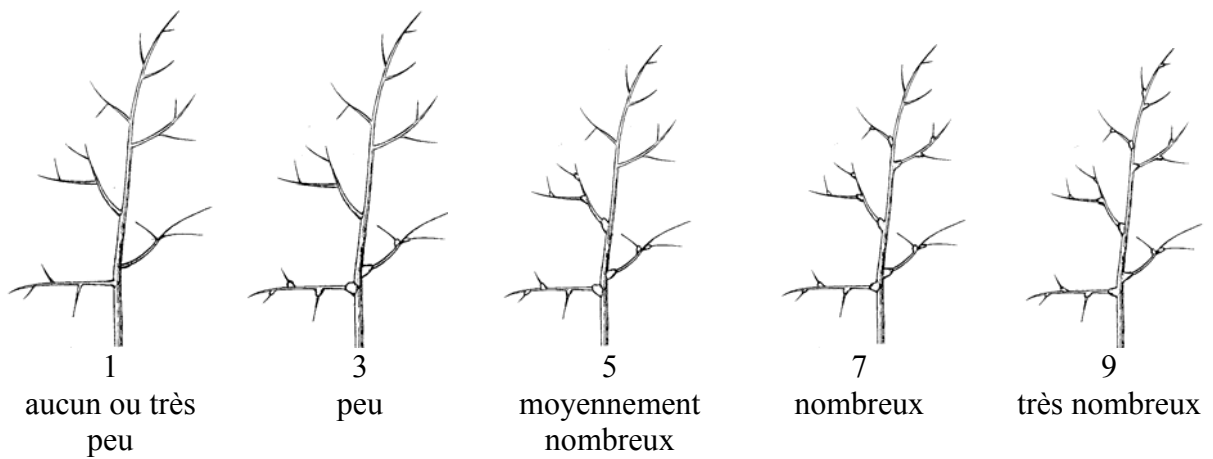


7
dense

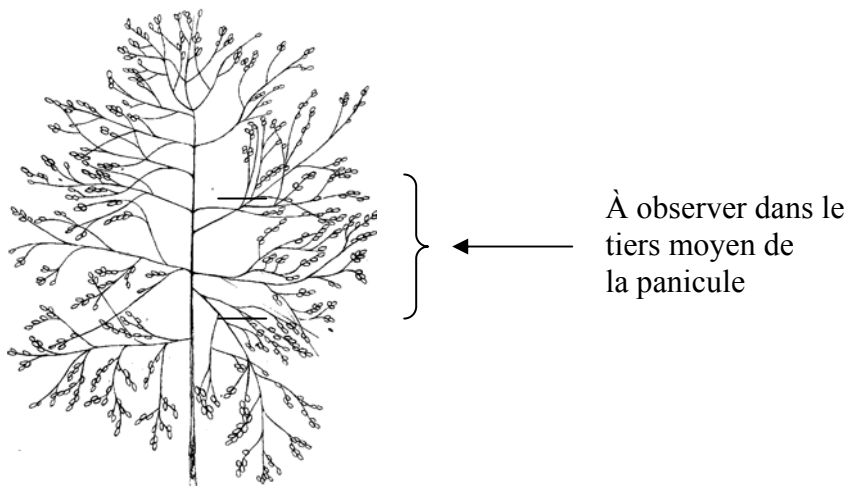
Ad. 16 : Panicule : degré de courbure des ramifications latérales



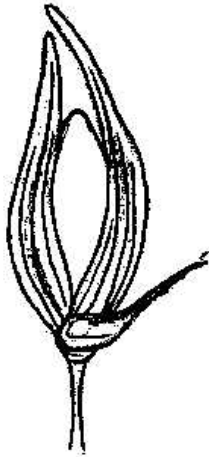
Ad. 17 : Panicule : nombre de coussins



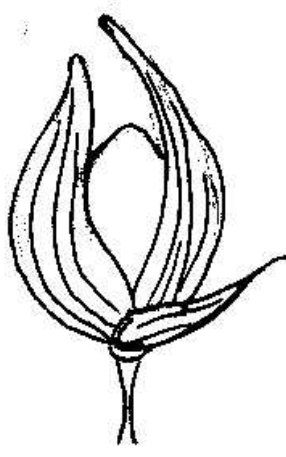
Ad. 18 : Panicule : longueur des ramifications principales



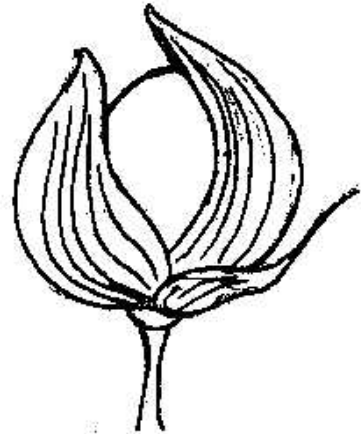
Ad. 19 : Épillet : forme



1
elliptique étroite



2
elliptique large

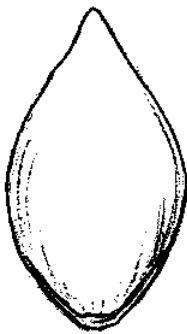


3
circulaire

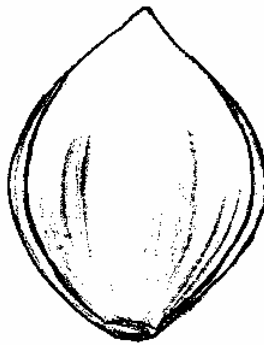
Ad. 23 : Grain : taille

La taille du grain doit être mesurée en millimètres.

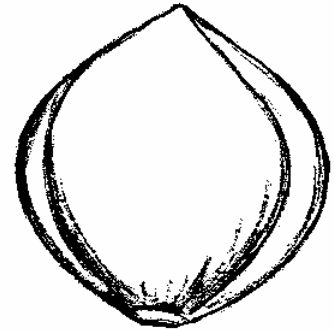
Ad. 24 : Grain : forme



1
elliptique étroite

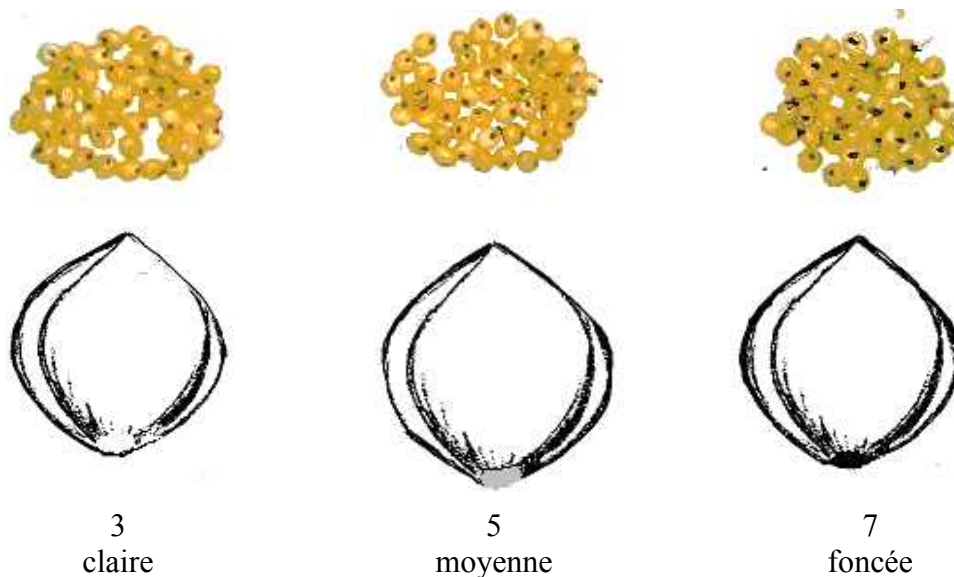


2
elliptique large



3
circulaire

Ad. 30 : Cerneau : intensité de la couleur brune du hile



Ad. 31: Cerneau : type d'endosperme

Le caractère est observé par réaction à une solution de iodure de potassium : l'endosperme de type cireux est coloré en en pourpre rougeâtre; l'endosperme de type non cireux est coloré en pourpre bleu.

Ad. 32.1 - 32.6 : Résistance au charbon (*Sporisorium destruens*)

Méthode de détermination de la résistance aux races de charbon :

Inoculum : Les spores doivent être viables et mûres. Chaque race (1, 2, 3, 4, 5, 6) à employer séparément.

Méthode d'inoculation: Avant le semis, les graines et les spores de charbon sont bien mélangés en agitant soigneusement. 100 graines par race sont infectées.

Charge infectieuse : 0,2% de spores par rapport au poids des semences

Lieu de culture : Plein champ

Observations : L'observation doit se faire sur des plantes saines en phase de pleine épiaison. Pour chaque variété le nombre de plantes infectées est observé. La réaction d'une variété envers une race de charbon déterminée est décrite comme suit :

Note 1 – sensible (>50% plantes infectées)

Note 2 – modérément résistant (5-50% plantes infectées)

Note 3 – très résistant (<5% plantes infectées)

Observation : Il est possible d'obtenir les différentes races aux fins d'examen auprès de l'Institut d'agriculture (Chabany, Kyevo-Svyatoshynskiy district, Région de Kiev 08162, Ukraine).

8.3 Code décimal pour les phases de croissance des céréales

Code à deux chiffres (échelle Zadoks)	Description générale	Échelle de Feekes
1	2	
Germination		
00	Graine sèche	
01	Début de l'imbibition	
02		
03	Imbibition complète	
04		
05	Sortie de la racine	
06		
07	Sortie du coléoptile	
08		
09	Feuille juste au sommet du coléoptile	
Croissance de la plantule		
10	Première feuille traversant le coléoptile	1
11	Première feuille étalée	1
12	2 feuilles étalées	
13	3 feuilles étalées	
14	4 feuilles étalées	
15	5 feuilles étalées	
16	6 feuilles étalées	
17	7 feuilles étalées	
18	8 feuilles étalées	
19	9 feuilles étalées ou plus	
Tallage		
20	Maître-brin seulement	
21	Maître-brin et 1 talle	
22	Maître-brin et 2 talles	
23	Maître-brin et 3 talles	3
24	Maître-brin et 4 talles	3
25	Maître-brin et 5 talles	3
26	Maître-brin et 6 talles	3
27	Maître-brin et 7 talles	3
28	Maître-brin et 8 talles	3
29	Maître-brin et 9 talles ou plus	
Élongation de la tige		
30	Redressement de la partie aérienne (2)	4-5
31	Premier nœud décelable	6
32	Deuxième nœud décelable	7
33	Troisième nœud décelable	
34	Quatrième nœud décelable	
35	Cinquième nœud décelable	
36	Sixième nœud décelable	
37	Dernière feuille visible	8
38		

Code à deux chiffres (échelle Zadoks)	Description générale	Échelle de Feekes
39	Dernière feuille ou collerette visible	9
Gonflement		
40		
41	Extension de la gaine de la dernière feuille	
42		
43	Gonflement à peine visible	10
44		10
45	Gonflement	10
46		
47	Gaine de la dernière feuille	10.1
48		-/-
49	Premières barbes visibles	-/-
Épiaison		
50	Premier épillet de l'inflorescence à peine visible	-/-
51	-/- -/- -/-	-/-
52	1/4 de l'inflorescence dégagé	10.2
53	-/- -/- -/-	-/-
54	1/2 de l'inflorescence dégagée	10.3
55	-/- -/- -/-	-/-
56	3/4 de l'inflorescence dégagés	10.4
57	-/- -/- -/-	-/-
58	Inflorescence complètement dégagée	10.5
59	-/- -/- -/-	-/-
Anthèse		
60	Début de l'anthèse	10.51
61	-/- -/- -/-	-/-
62		
63		
64	Mi-anthèse	10.52
65	-/- -/- -/-	-/-
66		
67		
68	Anthèse complète	10.53
69	-/- -/- -/-	-/-
Stade laiteux		
70		
71	Caryopse	
72		
73	Début laiteux	11.1
74		
75	Mi-laiteux	11.1
76		
77	Fin laiteux	11.1
78		
79		

Code à deux chiffres (échelle Zadoks)	Description générale	Échelle de Feekes
Stade pâteux		
80		
81		
82		
83	Début pâteux	11.2
84		
85	Pâteux tendre	11.2
86		
87	Pâteux dur	11.2
88		
89		
Maturation		
90		
91	Le caryopse est dur (difficile à couper avec l'ongle) (3)	11.3
92	Le caryopse est dur (ne peut plus du tout être entamé avec l'ongle) (4)	11.4
93	Le caryopse se détache dans la journée	
94	Sur-maturité, la paille est morte et s'affaisse	
95	Semence dormante	
96	Semence viable donnant 50% de germination	
97	Semence non dormante	
98	Dormance secondaire induite	
99	Dormance secondaire levée	
T1	Arrachage des plantules	
T2		
T3	Enracinement	
T4		
T5		
T6		
T7	Reprise des plantules	
T8		
T9	Reprise de la croissance végétative	

9. Bibliographie

Артюшенко З.Т., Федоров А. А. Атлас по описательной морфологии высших растений. – Л.: Наука. -1986. -392с.

Гуляев Г.В., Мальченко В.В. Словарь терминов по генетике, цитологии, селекции, семеноводству и семеноведению.- М.: Россельхозиздат. - 1975.- 215с.

Доспехов Б. А. Методика полевого опыта. М.: Агропромиздат, 1985. - 351с.

Зайцев Г.Н. Математическая статистика в экспериментальной ботанике. - М.: Наука, 1984. - 423с.

Культурная флора СССР. Крупяные культуры. Л.: Колос, 1975.- Т.3. - 7-118с.

Лякин Г.Ф. Биометрия.- М.: Высшая школа, 1990. - 349с.

Словарь ботанических терминов. Под общей редакцией Дудки И.А. - К.: Наукова думка.- 1984.- 308с.

Федоров А.А. , Артюшенко З.Т. Атлас по описательной морфологии высших растений. Соцветие. - Л.: Наука. - 1979. 296с.

Шмидт В. М. Математические методы в ботанике. Издательство Ленинградского университета, 1984.- 285с.

Широкий унифицированный классификатор СЭВ и Международный классификатор СЭВ. Вид *Panicum Miliaceum* L. - Л., 1982. – 24с.

Zadoks, J.C., Chang T.T. and Konzak C.F., 1974: A decimal code for the growth stages of cereals. Weed Research 14: pp. 415-421.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Panicum miliaceum L."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Millet commun"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.1 Dernière feuille : pigmentation anthocyanique (2)		
absente	Sonyachne	1[]
présente	Lilove	9[]
5.2 Dernière feuille : intensité de la pigmentation anthocyanique (3)		
faible	Lilove, Veselopodolyanske 305	3[]
moyenne	Veselopodolyanske 403	5[]
forte	Irtyskske 201	7[]
5.3 Tige : longueur de l'entre-nœud supérieur (7)		
court	Veselopodolyanske 534	3[]
moyen	Myronivske 51, Novo Kyivske 01, Slobozhanske	5[]
long	Charivne, Kharkivske 72	7[]
5.4 Époque de l'apparition de la panicule (9)		
très précoce	Omske 9	1[]
précoce	Kyivske 96	3[]
moyenne	Kharkivske 56	5[]
tardive	Kharkivske kormove	7[]
très tardive	Illichovske	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.5 Plante : hauteur naturelle (10)		
basse	Karlik 305, Orlovskiy karlik	3[]
moyenne	Kharkivske 86, Kyivske 96	5[]
haute	Kharkivske 57, Veselopodilske 16	7[]
5.6 Panicule : angle des ramifications (11)		
très aigu	Pikulovytske	1[]
moyennement aigu		2[]
angle droit	Chornomorske	3[]
moyennement obtus	Kyivske 87, Veselopodilske 16	4[]
très obtus	Omske 9	5[]
5.7 Panicule : port (12)		
dressé	Omske 9	1[]
demi-dressé	Charivne, Veselopodolyanske 305-54	2[]
moyennement retombant	Kyivske 96	3[]
fortement retombant	Kharkivske 57	4[]
5.8 Panicule : densité (15)		
lâche	Myronivske 51	3[]
demi-lâche	Charivne	5[]
dense	Pikulovytske	7[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.9 Épillet : forme (19)		
elliptique étroite	Sonyachne	1[]
elliptique large	Lilove, Veselopodolyanske 176	2[]
circulaire	Charivne	3[]
5.10 Glume : pigmentation anthocyanique (21)		
absente ou très faible	Myronivske 51	1[]
faible	Veselopodolyanske 403	3[]
moyenne	Podolyanske 24/273	5[]
forte	Lilove	7[]
5.11 Grain : taille (23)		
petite	Omske 9	3[]
moyenne	Myronivske 51, Syayvo	5[]
grande	Kyivske 96, Veselopodolyanske 176	7[]
très grande	Horlinka	9[]
5.12 Grain : forme (24)		
elliptique étroite	Kostiantynivske	1[]
elliptique large	Kyivske 87, Kyivske 96, Myronivske 51, Myronivske 94	2[]
circulaire	Charivne, Novokyivske, Veselopodolyanske 63201	3[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.13 Grain : couleur (25)		
blanc	Tonkoplivchaste 048	1[]
blanchâtre	Novokyivske 01	2[]
jaune clair	Veselopodolyanske 38	3[]
jaune moyen	Myronivske 51	4[]
jaune foncé	Saratovske 2	5[]
doré	Zolotyste	6[]
rouge clair	Tavriyske	7[]
rouge moyen	Lilove	8[]
rouge foncé	Veselopodolyanske 305-54	9[]
rouge-brun	Chornosimyanne 1	10[]
brun	Amurske mistseve	11[]
noir	Hexiaoyingmizi	12[]
5.14 Grain : poids de 1000 grains (28)		
très petit	Tonkoplivchaste 048	1[]
petit	Ostrohovske 9	3[]
moyen	Sonyachne	5[]
grand	Kharkivske 86, Myronivske 51	7[]
très grand	Kyivske 96, Veselopodilske 16	9[]
5.15 Cerneau (non poli) : couleur (29)		
blanchâtre	Veselopodolyanske 176	1[]
jaune clair	Kyivske 96	3[]
jaune moyen	Omriyane	5[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Panicule : densité</i>	<i>lâche</i>	<i>demi-lâche</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]